

■ POUR LA CHAMBRE GENEVOISE IMMOBILIÈRE

Les aides étatiques doivent être à fonds perdus

Les prêts et les reports de charges sont évidemment des bouffées d'oxygène pour les entreprises. Le recours au chômage technique, ainsi que la mise en œuvre réclamée par Genève au Conseil fédéral des allocations pour perte de gain (APG) – un peu comme pour les périodes de service militaire – sont des solutions plus durables. En effet, sortir de cette crise avec des dettes imposantes ne sauvera pas les PME. Pascal Pétroz et Christophe Aumeunier, respectivement président et secrétaire général de la CGI, ont écrit en ce sens au Gouvernement cantonal.

«**N**otre Association d'importance cantonale représente les bailleurs à Genève. Nous sommes inquiets des conséquences économiques gigantesques qui font suite aux décisions fondées prises par la Confédération et la République et canton de Genève pour tenter de ralentir la pandémie du Covid-19. Les locataires, notamment de commerces et de restaurants, sont très durement impactés. Nous craignons donc des conséquences qui s'étendent au sein de l'ensemble de l'économie genevoise s'ils ne pouvaient faire face à leurs obligations. Les baux restent en cours et l'interdiction d'ouverture au public prononcée est liée aux conditions d'exploitation de ces commerces, de sorte que les loyers restent dus, comme l'ensemble des engagements auxquels ces entreprises doivent faire face avec une immédiateté criante. Le risque systémique est réel», souligne la CGI. «Il nous apparaît impératif qu'un effet domino ne se produise pas au sein de l'économie nationale et genevoise. De notre point



Pascal Pétroz et Christophe Aumeunier.

de vue, seules des aides massives à fonds perdus peuvent tenter d'enrayer une pareille catastrophe économique en la circonscrivant au cercle des entreprises directement touchées. Dans ce contexte, nous avons bien pris note des décisions d'octroi d'aides

supplémentaires de la Confédération et du Canton, mais nous sollicitons que celles-ci soient largement augmentées quant à leur quotité et qu'il soit envisagé qu'elles soient octroyées à fonds perdus». ■

VN.



Jacques et Christophe
DUPRAZ

49, ch. des Curiades
1233 Lully - Genève

Tél : 022 757 28 15
Fax : 022 757 47 85

info@curiades.ch www.domaine-des-curiades.ch

Depuis 1909, le Domaine des Curiades est entre les mains bienveillantes de la famille Dupraz. **Jules, Louis, Pierre et maintenant Jacques et Christophe** ont tous eu à cœur l'évolution, le perfectionnement et l'authenticité du Domaine et de ses vins. L'histoire se poursuit avec les fils de Christophe, **Antoine et Xavier**, qui sont venus récemment continuer la lignée.

Les vingt sept crus du Domaine sont issus de **quatorze hectares** dont l'encépagement a été enrichi au fil des générations, atteignant aujourd'hui **treize cépages différents**. Ici, les vendanges se font à la main, le travail en cave est pointu et raisonné. Le terroir et la vigne sont traités avec respect.

Venez déguster sans plus attendre !

Cave ouverte du lundi au vendredi : 9h - 11h et 16h30 - 18h30. Le samedi : 8h - 11h30 / Fermé le mercredi et dimanche.